

TABLEAU DES POSTES SPECIFIQUES
Rentrée 2019

EMPLOI	DIPLOMES OU TITRES REQUIS	COMMISSION D'ENTRETIEN	AUTRES CONDITIONS	DATE DE LA COMMISSION	DOSSIER	DATE LIMITE DE DEPÔT DE CANDIDATURE (retour circonscription)
Atelier classes relais		OUI		07/03/2019	Annexe 2 Annexe 2 bis	08/02/2019
Poste en milieu pénitentiaire	Priorité CAPPEI	OUI (avec le ministère de la justice)		07/03/2019	Annexe 3 Annexe 3 bis	08/02/2019
CPC (sauf personnels occupant en 2018-2019 un poste de CPC ou CPD à titre définitif ou à titre provisoire)	CAFIPEMF	OUI		07/03/2019	Annexe 4 Annexe 4 bis	08/02/2019
CPD	CAFIPEMF	OUI	Exercer ou avoir exercé en tant que CPC ou DEA	07/03/2019	Annexe 5 Annexe 5 bis	08/02/2019
ERUN (sauf personnels occupant en 2018-2019 un poste d'ERUN à titre définitif ou à titre provisoire)	CAFIPEMF (TRE ou autres)	OUI		07/03/2019	Annexe 6 Annexe 6 bis	08/02/2019
Coordonnateur REP et REP+		OUI		07/03/2019	Annexe 7 Annexe 7 bis	08/02/2019
Enseignant en centre éducatif fermé	Priorité CAPPEI	OUI		07/03/2019	Annexe 8 Annexe 8 bis	25/02/2019

Fiche de poste ENSEIGNANT EN CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ

Circulaire n°2018-154 du 14-01-2019

Mission générale

Au sein d'une équipe pluri-professionnelle (éducateurs psychologues, professeurs de lycée professionnel, etc...), l'enseignant exerce ses fonctions, sous l'autorité fonctionnelle du directeur du CEF et sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge du dossier des mineurs suivis dans un cadre pénal.

Localisation du poste

Centre Éducatif Fermé de Beauvais

Cadre général

Dans le cadre du partenariat rappelé par la circulaire conjointe entre la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le ministère de l'Éducation Nationale numéro 2015-121 du 3 juillet 2015, un poste d'enseignant est mis à disposition au sein du CEF.

L'établissement accueille des mineurs âgés de 13 à 16 ans, placés par décision judiciaire pénale dans le cadre d'une alternative à l'incarcération, majoritairement en rupture avec l'institution scolaire depuis plusieurs mois, voire plusieurs années.

Fonctions

- Élaborer et conduire des évaluations de compétences pour les mineurs accueillis et contribuer à l'élaboration de rapports sur l'évolution du mineur accueilli.
- Assurer une part importante des temps d'enseignement aux jeunes qui ne bénéficient pas d'une inclusion scolaire, notamment en effectuant un travail de remédiation aux difficultés d'acquisition.
- Promouvoir l'inclusion scolaire et l'insertion sociale et professionnelle.
- Accompagner le mineur dans la construction et la réalisation de son projet scolaire et professionnel en lien avec l'équipe pluri professionnelle, la famille et les différents partenaires de la scolarité et de la formation.
- Inscrire les temps d'enseignement en complémentarité des autres interventions (activités sportives, culturelles, de citoyenneté, de santé et de prévention).
- Participer aux réunions institutionnelles et d'étude de situations.
- Contribuer à l'élaboration des rapports d'évolution des mineurs accueillis adressés aux magistrats.

Compétences

- Une connaissance des publics adolescents en difficulté et la volonté de s'engager auprès d'eux.
- La capacité à concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations de rupture, à mener des actions pédagogiques différenciées et à élaborer des parcours de remédiation individualisés.
- La capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe.
- La connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (CIO, mission locale, etc...) et des institutions de droit commun en formation.
- La capacité à représenter institutionnellement l'Éducation Nationale auprès de partenaires, à rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué afin de préserver un partenariat de qualité.
- Une bonne connaissance des institutions et du fonctionnement de l'Éducation Nationale.
- La capacité à s'adapter à une culture professionnelle différente.

Pré-requis (diplômes ou expérience)

- Être enseignant du premier ou du second degré
- Être titulaire du CAPPEI ou diplôme antérieur similaire
- Avoir une expérience d'enseignement auprès d'adolescents en situation de grande difficulté scolaire.

Contact

Monsieur Gaëtan DERMIGNY – Inspecteur de l'Éducation nationale ASH (Pôle ASH – DSDEN de l'Oise, 22 avenue Victor Hugo à Beauvais) Tél : 03.44.06.45.94

CANDIDATURE**AFFECTATION A TITRE DEFINITIF****« ENSEIGNANT EN CENTRE EDUCATIF FERME »****ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

Document à retourner à l'IEN de circonscription **pour le lundi 25 février 2019 dernier délai, accompagné de :**

- Une lettre de motivation
- La copie du dernier rapport d'inspection
- Un curriculum vitae

NOM D'USAGE :

NOM DE NAISSANCE :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE Fixe : Portable

AFFECTATION ACTUELLE

ECOLE ou ETABLISSEMENT : NOM COMMUNE
POSTE OBTENU à : TD <input type="checkbox"/> TP <input type="checkbox"/> DELEGATION <input type="checkbox"/>
NIVEAU : Maternelle Élémentaire Établ. Spéc. SEGPA EREA <i>(entourer le niveau concerné)</i>
TYPE DE POSTE : Direction Adjoint Décharge de direction ZIL BD EDV UPE2A Psychologue Poste E Poste G Autre <i>(entourer le type de poste concerné)</i>

Je soussigné(e), sollicite un entretien avec les membres de la commission départementale dans le cadre de mon projet d'obtention d'un poste d'enseignant en Centre Educatif Fermé.

Signature

Visa de l'IEN

Document à retourner par l'IEN de circonscription à la DSDEN – DGP1 **pour le 27 février 2019 dernier délai.**